

BILAN ACTIF

1932 - SARL 3SIGMA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, ...	225,00	225,00		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobis incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobis corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	225,00	225,00		
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises	23 183,77	21 381,61	1 802,16	8,43
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances Clients et comptes rattachés	10 110,40	11 692,90	-1 582,50	-13,53
Autres créances	604,49	123,66	480,83	388,83
Charges constatées d'avance	1 145,87	899,16	246,71	27,44
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	47 161,94	39 891,53	7 270,41	18,23
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	82 206,47	73 988,86	8 217,61	11,11
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	82 431,47	74 213,86	8 217,61	11,07

(2) Dont à moins d'un an

11 860,76

BILAN PASSIF

1932 - SARL 3SIGMA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Capital (dont versé : 0)	7 622,45	7 622,45		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	763,00	763,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	43 406,86	37 549,46	5 857,40	15,60
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 350,76	5 857,40	-3 506,64	-59,87
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	54 143,07	51 792,31	2 350,76	4,54
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 972,29	2 674,44	1 297,85	48,53
Dettes fiscales et sociales	5 665,30	4 865,31	799,99	16,44
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	18 650,81	14 881,80	3 769,01	25,33
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	28 288,40	22 421,55	5 866,85	26,17
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	82 431,47	74 213,86	8 217,61	11,07

(1) Dont à moins d'un an

28 288,40

COMPTE DE RÉSULTAT - CHARGES

1932 - SARL 3SIGMA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			Valeur au
	Achats	Var. Stocks	Total	31/12/2024
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	47 846,94	-1 802,16	46 044,78	54 274,10
Achats de matières premières et autres appro.				
Autres achats et charges externes			22 244,19	20 004,73
Impôts, taxes et versements assimilés			293,00	288,00
Salaires			38 500,00	30 000,00
Cotisations sociales			17 343,72	14 883,72
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			925,93	5 334,22
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(I)		125 351,62	124 784,77
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		(II)		
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change			10,00	5,00
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	(III)		10,00	5,00
Charges exceptionnelles				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Autres charges				899,88
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(IV)			899,88
Participation des salariés aux résultats		(V)		
Impôts sur les bénéfices		(VI)	464,00	1 192,00
TOTAL DES CHARGES	(I + II + III + IV + V + VI)		125 825,62	126 881,65
BÉNÉFICE	(VII)		2 350,76	5 857,40
TOTAL GÉNÉRAL	(I + II + III + IV + V + VI + VII)		128 176,38	132 739,05

COMPTE DE RÉSULTAT - PRODUITS

1932 - SARL 3SIGMA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			Valeur au
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	83 067,71		83 067,71	103 595,85
Production vendue (biens et services)	45 007,86		45 007,86	29 140,99
Montant net du chiffre d'affaires			128 075,57	132 736,84
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			88,01	2,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)		128 163,58	132 738,84
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		(II)		
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change			12,80	0,21
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(III)		12,80	0,21
Produits exceptionnels				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(IV)			
TOTAL DES PRODUITS	(I + II + III + IV)		128 176,38	132 739,05
PERTE	(V)			
TOTAL GÉNÉRAL	(I + II + III + IV + V)		128 176,38	132 739,05

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE

1932 - SARL 3SIGMA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Faits caractéristiques	Produite
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	Produite
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement (832-4)	Non applicable
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	Produite
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	Non applicable
Dépréciations (832-1, 832-2, 832-8)	Non applicable
Filiales et participations (832-5)	Non applicable
Crédits-bail (836-3, 836-4)	Non applicable
Locations (836-3)	Non applicable
Etat des stocks (832-7)	Produite
Etat des échéances des créances (832-9)	Produite
Effets de commerce (836-2)	Non applicable
Entreprises liées (834-1)	Non applicable
Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)	Produite
Composition du capital social (832-11)	Produite
Tableau d'affectation du résultat (832-11)	Non applicable
Etat des actions propres (832-12)	Non applicable
Tableau des variations des capitaux propres (832-11)	Non applicable
Ecart de réévaluation (832-3)	Non applicable
Etat des provisions (832-13, 832-14)	Non applicable
Etat des échéances des dettes (832-15)	Produite
Comptes de régularisation passif (832-17, 832-19)	Produite
Engagements (836-1)	Non applicable
Ventilation du chiffre d'affaires (832-18)	Produite
Dettes garanties par des sûretés réelles (832-16)	Non applicable
Crédits d'impôts (833-2)	Non applicable
Répartition de l'impôt sur les bénéfices (833-4)	Non applicable
Honoraires CAC (832-20)	Non applicable
Charges et produits exceptionnels (832-21)	Non applicable
Les effectifs (835-1, 835-2, 837-2)	Non applicable
Autres informations (838-1 à 838-17)	Non applicable
Commentaire	Non applicable

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 82 431,47 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 350,76 Euros.

Ces comptes annuels ont été établis le .

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

1932 - SARL 3SIGMA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	1 607,50		
TOTAL	1 607,50		
Immobilisations corporelles			
Autres immobilisations corporelles	1 054,31		
TOTAL	1 054,31		
TOTAL GENERAL	2 661,81		

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			1 607,50	
TOTAL			1 607,50	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles			1 054,31	
TOTAL			1 054,31	
TOTAL GENERAL			2 661,81	

ETAT DES STOCKS

1932 - SARL 3SIGMA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	21 381,61	23 183,77	21 381,61	23 183,77
TOTAL	21 381,61	23 183,77	21 381,61	23 183,77

ETAT DES CRÉANCES

1932 - SARL 3SIGMA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	10 110,40	10 110,40	
Taxe sur la valeur ajoutée	604,49	604,49	
Charges constatées d'avance	1 145,87	1 145,87	
TOTAL	11 860,76	11 860,76	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

1932 - SARL 3SIGMA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 972,29	3 972,29		
Personnel et comptes rattachés	2 955,00	2 955,00		
Impôts sur les bénéfices	464,00	464,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 246,30	2 246,30		
Groupes et associés (2)	18 650,81	18 650,81		
TOTAL	28 288,40	28 288,40		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

1932 - SARL 3SIGMA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	850,96
Dettes fiscales et sociales	2 955,00
TOTAL	3 805,96



3Sigma
Société à responsabilité limitée
au capital de 7622.45 euros
Siège social : 12 place Jacques Prévert
LOCHES (Indre et Loire)
432 568 848 RCS TOURS

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
15/06/2026**

L'an deux mil vingt six et le quinze juin, à dix-huit heures, les associés se sont réunis à LOCHES en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Gérant.

Sont présents ou représentés :

M. Nicolas GACHADOIT, propriétaire de 250 parts
Mme Raymonde GACHADOIT, propriétaire de 250 parts

Soit un total de parts présentes ou représentées de 500 sur les 500 parts composant le capital social.

M. Nicolas GACHADOIT préside la séance en qualité de Gérant.

Le Président dépose sur le bureau :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition de l'associé non-gérant plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'elle a eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au Gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.



Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
- Quitus au Gérant,
- Affectation des résultats,
- Conventions réglementées visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

- Première résolution: « L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2025, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence, elle donne au Gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice. »

Résolution adoptée par 100% des voix.

- Deuxième résolution: « L'assemblée générale décide de reporter à nouveau le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2350,76 euros . »

Résolution adoptée par 100% des voix.

- Troisième résolution: « L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement. »

Résolution adoptée par 100% des voix.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et l'associée.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large 'N' followed by a horizontal line.

Nicolas GACHADOIT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Raymonde' followed by a flourish.

Raymonde GACHADOIT